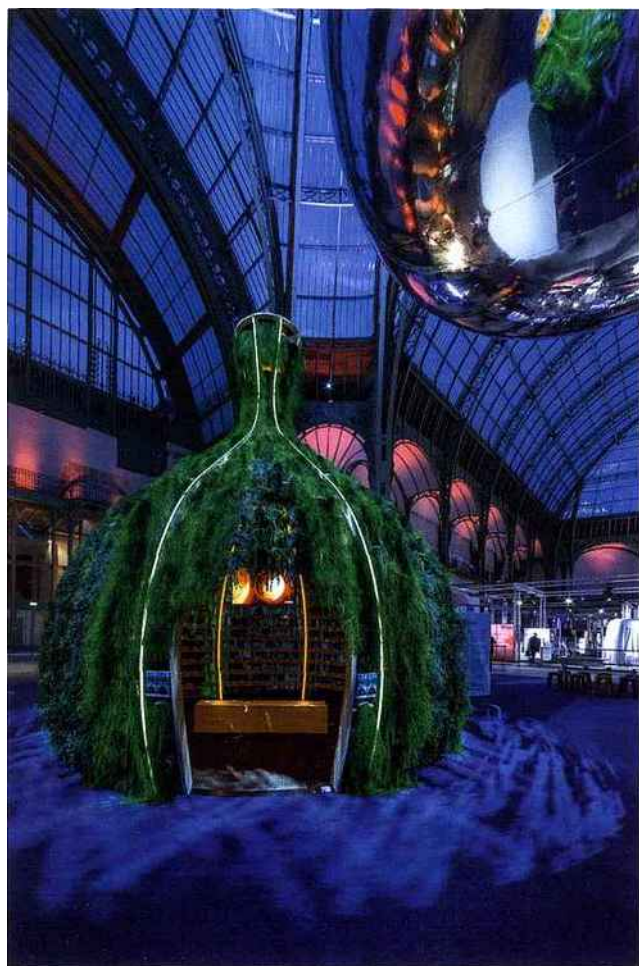




## Environnement



Alexis Tricoire, Nouveau Monde et Tomás Saraceno. *Aérocène* au Grand Palais pour Solutions COP21 (©VEGETAL ATMOSPHERE/SEENBYKLOE)

### COP21 : les solutions des mécènes

**Plus de cinquante entreprises partenaires ont contribué en décembre à l'organisation de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP21) au Bourget et à Paris, au titre du mécénat, via des contributions financières ou en nature.**

La grande marche citoyenne en prélude à l'ouverture de la Conférence sur le climat COP21 au Bourget, trop risquée en raison des menaces d'attentats, n'a pas eu lieu. En revanche la manifestation visant à contraindre les cent quatre-vingt-quinze pays signataires de la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et limiter la hausse des températures à + 2° C a été heureusement maintenue. Cinquante-six entreprises ont choisi de contribuer à l'organisation de la COP21 au titre du mécénat, via des contributions financières ou en nature. Parmi elles, la filiale services éner-

gétiques d'ENGIE a assuré le chauffage de la moitié des installations, via une chaudière alimentée par du biogaz, tandis que la fondation d'entreprise de l'ex-GDF Suez a installé deux éoliennes biomimétiques (les *Arbres à vent* conçus par le designer Claudio Colucci) à l'entrée du site du Bourget. EDF, engagé dans la transition énergétique par le biais de sa filiale EDF Énergies nouvelles et au moyen d'investissements dans le développement des énergies renouvelables, a fourni au site du Bourget une électricité faiblement carbonée et a installé des bornes de recharge pour alimenter les voitures électriques sur le site de la conférence. Alors que l'Espace Fondation EDF à Paris accueille l'exposition « Climats artificiels » jusqu'au 28 février (lire p. 36), la société de production et de distribution d'électricité soutient le programme 10 projets pour le climat, dont le jeu en ligne *Caire Game* de l'association Art of Change 21 qui permet aux particuliers d'agir à leur échelle contre le réchauffement climatique en faisant des économies de CO<sub>2</sub>.



L'*Arbre à vent*, créé par Claudio Colucci, grâce à la Fondation ENGIE, (©ENGIE)

### Une expertise technologique

Autre partenaire officiel de la COP21, Orange a contribué par son expertise technologique à la tenue de la conférence. Engagé dans la réduction de ses émissions de CO<sub>2</sub> et de ses consommations énergétiques

(réseaux, data centers, flottes de véhicules et bâtiments), l'opérateur de télécommunications a fourni la couverture fibre optique du Bourget et a équipé les voitures officielles 100 % électriques de wi-fi à l'aide de dominos 4G. La mobilisation pour le climat s'opère sur la forme comme sur le fond. Partenaire officiel de la COP21, le groupe Caisse des Dépôts soutient les autorités françaises en versant une contribution financière mais aussi en mobilisant la finance privée et en s'engageant pour la réorientation des capitaux vers une économie bas carbone. L'investisseur qui favorise les financements, les investissements et les prêts en faveur de la transition écologique et énergétique a été présent sur le site de la COP21 au Bourget, à travers des conférences et un stand consacré à la ville durable. Également partenaire de la Conférence sur les changements climatiques, le groupe LVMH a annoncé la mise en place d'un fonds carbone interne de plus de 5 millions d'euros. Un fonds financé par la contribution de chaque maison, calculée en fonction des émissions de gaz à effet de serre générées par leurs activités, qui financera notamment des investissements dans des équipements de réduction de consommation d'énergie ou de production d'énergies renouvelables. MYRIAM BOUTOULLE

**COP21, Conférence des Nations unies sur les changements climatiques, Paris, Le Bourget, www.cop21.gouv.fr du 30 novembre au 11 décembre.**